

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 16
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt-quatre le 25 novembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 19 novembre 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, FARRUGIA Martine, THURNE Dominique, JARRY Alice, BRIANCEAU Aline, MARAIS Sébastien

ABSENTS EXCUSES : Mme ZIMMERLIN Francine donne pouvoir à M. COQUELIN André
Mme BAZIL Marine donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
M. LOR Jean-Michel
Mme MARECHAL Laëtitia

ABSENTS : M. CHAIGNEPAIN Frédéric
M. RIMBAULT Maxime

Mme FARRUGIA Martine est élue secrétaire de la séance.

OBJET : Tarifs encarts publicitaires – Guide des associations

Monsieur Le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer le tarif des encarts publicitaires pour les différentes publications réalisées par la commune, et plus précisément le guide des associations.
Il est proposé la tarification suivante :

Dimensions	Tarif	
60/90	120 €	1/4 page
128/90	220 €	1/2 page
148/210	400 €	Pleine page
148/210	420 €	2 ^{ème} page
148/210	470 €	4 ^{ème} de couverture

Vu le rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

- **Accepte** la proposition tarifaire ci-dessus pour les publications réalisées par la commune (guide des associations)

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN**

Signé électroniquement par : André
Coquelin
Date de signature : 26/11/2024
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission
En Sous-Préfecture le
Publié et/ou notifié le **27 NOV. 2024**